



NATURE, BIODIVERSITÉ, SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES... AU-DELÀ DES CONCEPTS

Pierre-Édouard Guillain

Directeur de l'agence territoriale Île-de-France-est de l'Office national des forêts

DÉPUIS LONGTEMPS, la « nature » présente à Fontainebleau a constitué un facteur d'attractivité et a été le support au développement d'activités liées à cette nature, au développement des politiques de protection et au développement d'une perception esthétique ou émotionnelle de cette « nature ». La protection de la « biodiversité » est devenue un enjeu majeur pour l'Onf dans la gestion du massif. Les « services écosystémiques » ont fait l'objet d'une intervention de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais. Nature, biodiversité, services écosystémiques, capital naturel et maintenant solutions fondées sur la nature... Tous ces termes semblent nous renvoyer à une même chose, plus ou moins présente dans nos esprits et pour autant bien réelle et bien visible à Fontainebleau. Mais sont-ils tout à fait identiques ? Sont-ils le reflet d'un effet de mode dans l'évolution d'un langage souvent de plus en plus abstrait voire technocratique ? Une rétrospective sur l'émergence de ces concepts éclaire ce questionnement.

La Nature est certainement le terme le plus accessible pour nous tous. Personnifiée sous les traits d'une bonne dame, usitée dans les expressions de la vie courante, c'est ce mot de nature qui apparaîtra dans les premières mesures de protection environnementale. C'est la « nature » grandiose de l'ouest américain comme celle si pittoresque de Fontaine-

bleau qui va être protégée avec les premiers parcs nationaux aux États-Unis ou la création des réserves artistiques. Bien des années plus tard, c'est toujours pour conserver la nature qu'est créée, en 1948, à Fontainebleau, l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN), devenue Union internationale pour la

penser la nature sans l'homme est difficile. Par ailleurs, la nature renvoie fréquemment à une notion souvent immuable, figée. Or les réserves artistiques, devenues réserves biologiques, nous montrent justement que ces espaces sont en dynamique permanente. Le paysage qu'ont connu les peintres de l'École



L'œil des nations à Franchard inauguré pour les cinquante ans de l'Uicn

conservation de la nature (UICN), dont les Amis de la forêt sont membres.

Cette nature est souvent confondue avec la notion « d'espace sauvage », ce que n'est pas la forêt de Fontainebleau, marquée par l'action de l'homme depuis plus de mille ans. Elle est souvent simplement opposée aux espaces urbanisés ou cultivés. La nature semble dès lors être extérieure à l'homme. Or notre espèce est maintenant présente dans la quasi-totalité des espaces terrestres, y compris les pôles. Elle influence par ses activités le fonctionnement écologique, depuis les grands fonds marins prospectés pour la pêche jusqu'aux glaciers de l'Himalaya affectés par les changements climatiques, dont on ne peut plus nier le lien avec les activités humaines. Dès lors,

de Barbizon n'est pas celui que nous connaissons actuellement, sauf à faire, comme l'ONF l'a réalisé en 2016, des travaux d'exploitation des chaos rocheux.



Chaos rocheux dégagés à Barbizon (ONF)

Face à ces constats et devant la nécessité d'une action renforcée, renseignée par des indicateurs qui viraient au rouge sur l'état de la planète, la communauté internationale s'est emparée d'un nouveau terme « la diversité biologique » contractée rapidement en « biodiversité ». Ce terme, apparu dans les années 80 dans la communauté scientifique, a été consacré par la Convention sur la diversité biologique, créée lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Cette convention est la petite sœur de deux autres conventions créées lors de ce rassemblement planétaire : la convention sur le climat, dont le récent Accord de Paris découle, et la moins connue convention contre la désertification. Ce terme de biodiversité marque une évolution des perceptions. En définissant la biodiversité comme « *la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autre écosystèmes*

aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie, cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celles des écosystèmes 1 », ce terme marque deux avancées majeures. D'une part, il est fait appel ici à une vision dynamique de la nature : il ne s'agit pas seulement de conserver des espèces ou des paysages, mais plutôt de conserver la capacité à évoluer de ceux-ci. D'autre part, on prend en compte une avancée majeure de la science : la découverte des gènes. Conserver la diversité des gènes, assurer leur circulation, apparaissent comme désormais des actions essentielles. C'est ainsi que naît la notion de trame verte et bleue. Un massif forestier comme celui de Fontainebleau, associant des milieux ouverts, représente à ce titre un élément essentiel de protection de la biodiversité.

1) Article 2 de la Convention sur la diversité biologique, ratifiée par la France en 1994.

dans la mesure de leurs dépendances à la biodiversité et de leurs menaces sur celle-ci. Mais les indicateurs de l'état de la biodiversité restent toujours orientés vers le rouge. Un constat semble s'imposer : trop abstraite, déconnectée des enjeux économiques qui régissent nos sociétés, la biodiversité ne s'impose pas dans les agendas économiques et politiques. Il faut donc lui donner une valeur. C'est le travail mené au niveau mondial par un groupe d'experts internationaux, dont un français, Bernard Chevassus-au-Louis, qui réalise le *Millennium Ecosystem Assessment*. Cette évaluation des écosystèmes identifie les services que les sociétés humaines tirent des écosystèmes, services qualifiés d'écosystémiques. Ceux-ci nous permettent de nous nourrir, de construire (matériau bois par exemple), de réguler notre environnement (rôle des forêts « éponges » ou des prairies pour prévenir les inondations ou stockage de carbone dans les forêts ou les tourbières), de fournir des services récréatifs (randonnée, chasse...). C'est une vision renouvelée de la nature nous offrant ses fruits, avec une vision plus large, mais toujours très utilitariste. En France, cette évaluation est en cours sous la forme d'une « Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques ».



Écopâturage en forêt de Fontainebleau (ONF)

Renforcer sa connectivité avec d'autres massifs, réduire sa fragmentation représentent des objectifs importants de sa gestion au regard de la protection de la biodiversité. Dans cette biodiversité est incluse l'espèce humaine, formatrice des milieux, quelque fois source de biodiversité, par des écosystèmes particuliers comme les pelouses pâturées mais majoritairement destructrice notamment par l'artificialisation des milieux ou leur simple uniformisation. Signe des temps, le mot biodiversité s'est imposé dans les politiques publiques : au

ministère chargé de l'environnement, la direction de la Nature et des Paysages s'est transformée en 2008 en direction de l'Eau et de la Biodiversité. La loi pour la reconquête de la biodiversité et la protection des paysages est venue compléter, quarante ans plus tard, l'arsenal législatif issu de la loi sur la protection de la nature votée en 1976.

Ce glissement sémantique s'accompagne certes d'une prise de conscience renforcée avec la mise en place de stratégies nationales, d'engagements spécifiques de certains acteurs économiques



Polyommatus icarus (ONF)



Vanessa cardui (ONF)

Il serait tout à fait possible à ce titre de mener une telle évaluation, sur la base de la méthodologie développée dans le cadre national, au massif de Fontainebleau. En effet, cette forêt illustre bien le « bouquet » de services que peuvent proposer les forêts et orienter les actions vers la maximisation de ces services. Corollaire de ces services, un autre vocable s'est développé avec la notion de « capital naturel ». Comme dans une gestion de bon père de famille, il convient de ne pas entamer ce capital qui nous fournit des fruits. Usufruitiers d'un capital identifié, mesuré, protégé, les sociétés humaines, devenues consciente des valeurs des milieux naturels, en maximiseraient le rendement voire même feraient croître ce capital naturel. On pourrait enfin opposer à la rentabilité économique des ouvrages de transport par exemple la rentabilité actuelle des écosystèmes qui disparaîtraient par leur construction. Toujours dans un témoignage de l'importance de ces notions dans l'organisation administrative, la direction chargée des politiques touchant aux milieux naturels à la Commission européenne s'appelle « direction du Capital naturel ». Cette approche est souvent critiquée pour son anthropocentrisme comme une vision renouvelée de

la domestication de la nature, triomphante du XVIII^e siècle, mettant à part l'Homme. Elle peut être aussi critiquée par le fait qu'elle suppose que l'on soit capable tout d'abord d'identifier tous les services tirés des écosystèmes. Or qui aurait imaginé l'importance du stockage du carbone il y a trente ans ? Enfin, la tentation est grande d'aller au-delà de l'évaluation à la monétarisation, ouvrant des débats économiques ou éthiques sur la possible marchandisation de la nature.

Dans ce débat, l'UICN apporte une nouvelle pierre à mi-parcours de la stratégie mondiale adoptée en 2010 et qui doit d'ici 2020 stopper l'érosion de la biodiversité. Au lieu de considérer la biodiversité comme une contrainte, comme un problème, il faut la regarder comme une solution ! C'est ainsi que sont nées les « solutions fondées sur la nature ». On retrouve ici le mot nature, moins technique, et une approche valorisante par le mot solution. On retrouve certes une vision utilitariste, puisque ce sont bien les problèmes des hommes que l'on cherche à résoudre... Approche la plus simple des solutions fondées sur la nature, le biomimétisme, ou l'inspiration de technologies par la nature donne beaucoup d'espoir. Nul doute que la fo-

rêt de Fontainebleau, avec les espèces qu'elle abrite, nous donnera des solutions à certains de nos problèmes, à condition de continuer à comprendre le fonctionnement de ses écosystèmes si diversifiés et de leurs relations. Cette approche séduisante a fait florès rapidement : en pratiquement un an, les thèmes des appels à projets de la Commission européenne en matière de recherche sur l'environnement naturel, utilisaient ce terme à la place des services écosystémiques. L'avenir nous dira rapidement si cette nouvelle terminologie va s'imposer dans les discours.

Nature, biodiversité, services écosystémiques, solutions fondées sur la nature... ces termes se sont accumulés dans les discours sans forcément supprimer l'un ou l'autre. Parce qu'ils recouvrent des approches différentes, plus ou moins utilitaristes, parce qu'ils trouvent un écho dans nos sensibilités personnelles ou parce qu'ils permettent de parler le même langage que les économistes, ils trouvent leur place dans notre société. Ils sont en tout le cas le reflet d'une nécessité : celle de porter une attention au monde vivant qui nous entoure et permettre que les futures générations puissent encore s'y épanouir ■